



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE CONSEILLERS

En Exercice : 12

Présents : 07

Votants : 10

Pouvoirs : 03

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq novembre, le Conseil Municipal de la commune de Mazion dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame le Maire, Maryse CHASSELOUP.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 octobre 2025

Présents : Mmes CHASSELOUP, COUDERC, LEBLANC,

MM. BOURDEAU, FAUGÈRE, SEBERT, SICAUD.

Absents excusés : Mmes FAUCONNIER, PLAINTANT,
MM. DELSOL, DUBANT, SOULIVET.

Pouvoirs : De Mme FAUCONNIER à Mme COUDERC,
De M. DELSOL à Mme CHASSELOUP,
De M. DUBANT à M. SICAUD.

Secrétaire de séance : Mme COUDERC

Ordre du jour

1. Décision Modificative N°3
2. Repas communal
3. Vœux 2026
- ❖ Questions diverses

PROCÈS-VERBAL

1- Décision Modificative N°3 – Budget Commune – Investissement

Le montant de la facture du SDEEG de 46 816.21€ pour la deuxième tranche des travaux concernant le renouvellement des leds de l'éclairage public, doit être imputé sur le compte 204182 (bâtiments et installations).

Le montant de la facture Grelier de 659.22€ pour l'aménagement de l'aire de pétanque, doit être imputé sur le compte 2188 (autres immobilisations corporelles).

Pour que l'équilibre budgétaire puisse être respecté et les comptes correspondants crédités, une décision modificative a été établie pour un montant total de 47 476.21€ (cf. extrait du registre des délibérations ci-dessous).

➤ **Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.**

Code INSEE 33280	MAZION - COMMUNE Commune	DM 2025 DM n°3-2025
------------------	-----------------------------	------------------------

ANNULE ET REMPLACE la DM n°2
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil municipal

Budget Principal n°28000- Commune de MAZION, Gironde

DECISION MODIFICATIVE N° 3 - 2025

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice 12
 Nombre de membres présents 7
 Nombre de suffrages exprimés 10

VOTES : Contre 0 Pour 10

Date de convocation : 29/10/2025

Objet :

Paiement FACTURES SDEEG pour AMENAGEMENT ECLAIRAGE PUBLIC tranche 2
 d'un montant de 46 816,21 €
 et
 FACTURE GRELLIER - AMENAGEMENT AIRE PETANQUE
 d'un montant de 659,22 €

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 204162 : Subv. org. publics divers - Bâtiments et insta		46 816,21 €		
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées		46 816,21 €		
D 2131-10002 : BATIMENT SCOLAIRE	818,50 €			
D 2138 : Autres constructions	5 906,64 €			
D 2139 : Autres réseaux	40 167,38 €			
D 2138-41 : ECLAIRAGE PUBLIC	583,69 €			
D 2138 : Autres immobilisations corporelles		660,00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	47 476,21 €	660,00 €		
Total	47 476,21 €	47 476,21 €		
Total Général		0,00 €		0,00 €

Signataires : BOURDEAU Alain

COUDERC Michèle

DELSOL Michel

DUBANT Jacques

FAUCONNIER Catherine

FAUGERE Gérard

LEBLANC Samira

PLAINTANT Cyndie

SEBERT Jérôme

SICAUD Eric

SOLLIVET Guillaume

Procuration
 Procuration
 Procuration

04/11/2025 10:16

Messagerie Pro

Envoyé en préfecture le 06/11/2025

Reçu en préfecture le 06/11/2025

Publié le

ID : 033-213302805-20251105-DM_3ANNREPL2-BF

Code INSEE	MAZION - COMMUNE Commune	DM 2025 n°3-2025
------------	------------------------------------	----------------------------

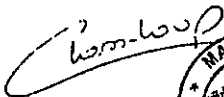
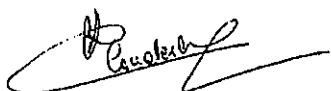
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil municipal
ANNULE ET REMPLACE LA DM n°2

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le MAIRE , Maryse CHASSELOUP

La secrétaire de séance
Mme Michèle COUDERC,
1ère adjointe



2- Repas communal 2026

Le Conseil Municipal décide d'organiser le repas communal traditionnellement offert aux Mazonnais âgés de plus de 65 ans le dimanche 08 février 2026. Madame le Maire présente au Conseil Municipal les devis de deux traiteurs. D'autres propositions sont attendues.

La décision définitive sera prise lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

3- Vœux 2026

Madame le Maire présentera ses vœux le 17 janvier 2026.

❖ Questions diverses

❖ Madame le Maire donne lecture d'un mail du SMICVAL en date du 04 novembre 2025 proposant de fixer un rendez-vous afin de faire un point sur différents sujets, dont la gestion des restes alimentaires.

Différents lieux (quatre) seront proposés pour la mise en place de points d'apport des restes alimentaires et des informations seront demandées concernant leur accès.

Des questions seront posées concernant les conditions d'obtention de composteurs individuels pour les particuliers souhaitant se doter de cet équipement.

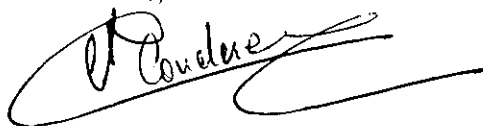
❖ Madame Leblanc commente les animations du marché de Noël du 06 décembre 2025 et les modalités de règlement de la facture, à savoir : versement d'un acompte puis paiement du solde le jour de la prestation.

❖ Le concert de Noël offert par l'ARSEM aura lieu à l'église à 19 heures avec la troupe « Si on chantait ».

❖ Un point est fait sur le « vol » des enceintes dans la salle des associations. Une plainte a été déposée par la Présidente du Foyer. « L'emprunteur » n'ayant pas restitué les enceintes, l'association a déposé un dossier auprès de l'assurance, pour vol.

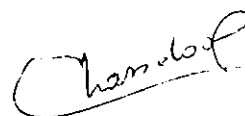
*Prochaine réunion du conseil municipal : le 09 décembre 2025
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30*

La Secrétaire,



Mme COUDERC Michèle

Le Maire,



Mme CHASSELOUP Maryse